
REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du VENDREDI 25 MARS 2011

L'an **deux mille onze**, le **vendredi vingt-cinq mars** à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal de la Commune LORMONT, convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean TOUZEAU.

Présent(e)s :

Jean **TOUZEAU**, Josette **BELLOQ**, Marc **GALET**, Marielle **DESCOUBES SIBRAC**, Claude **SENENT**, Catherine **VEYSSY**, Bernard **RIVAILLÉ**, Pierrette **DUPART**, Philippe **QUERTINMONT**, Henriette **DUFOURG CAMOUS**, Paulette **FOURCADE**, Jean-Claude **FEUGAS**, Michèle **FAORO**, Mireille **KERBAOL**, André **MAGNIER**, Claude **DAMBRINE**, Izzet **KOC**, Amina **N'DIAYE**, Marc **BOUCAUD**, Jeannick **MORA**, Tayeb **BARAS**, Maria **RAMIREZ**, Manuel **NAVALES**, Stéphane **PERES DIT PEREY**, Cyrille **PEYPOUDAT**, Aziz **S'KALLI BOUAZIZA**, Xavier **DARRIGO**, Monique **BLÜGE**, Marie-Françoise **OLIVIERI**, Mónica **CASANOVA**.

Absent(e)s excusé(e)s ayant donné procuration :

Gilles **BESSON**, Brétislav **PAVLATA**, Stéphanie **GEORGES**, Sandra **DELORD**.

Absent :

Arnaud **RICHARD**.

Conseillers en exercice : 35

Nombre de présents : 30

Nombre de votants : 34

N° 11/002

POLE BRASSENS/CAMUS :
CONCOURS DE MAITRISE D'ŒUVRE : PRESENTATION

Mademoiselle Mónica CASANOVA est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

Josette BELLOQ fait part à ses Collègues que conformément au Code des marchés publics, notamment ses articles 70 et 74, il convient de lancer une procédure de concours de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du complexe BRASSENS/CAMUS.

1. Description et présentation du programme

Création d'un complexe dans lequel seront intégrés un gymnase, une salle de quartier, le service jeunesse et le centre social avec :

Gymnase Georges Brassens

Démolition et reconstruction du Gymnase Georges Brassens (environ 1.900 m²).

Salle de Quartier – Albert Camus

Création d'une salle de quartier sécable pour des activités associatives diverses (environ 550 m²).

Centre Social

Création de locaux pour le Centre Social de Lormont – Espace de travail, d'activité, de rencontre et d'échange (environ 1.450 m²).

Service Jeunesse

Création de locaux pour le service jeunesse de la Ville tournés vers les nouvelles technologies et les cultures urbaines (environ 160 m²).

Aménagement extérieur

Parvis – Accès et cheminements depuis les rues adjacentes et l'esplanade François Mitterrand – Espaces verts – Urban Park – Stationnements.

2. Enveloppe financière et prévisionnelle des travaux

6.803.280,00 € HT soit 8.136.722,88 € TTC.

← - - - Mise en forme : Puces et numéros

3. Désignation des membres appelés à siéger au jury de concours

En application de l'article 25 du Code des marchés publics, le jury sera appelé à donner son avis sur les candidatures présentées et sur l'appréciation des rendus et sera composé de la façon suivante :

Présidence du Jury :

Le jury sera présidé par Monsieur le Maire de Lormont

← - - - Mise en forme : Puces et numéros

Membres de droit :

(Membres de la Commission d'Appel d'Offres ayant voix délibérative)

← - - - Mise en forme : Puces et numéros

Madame BELLOQ Josette
Monsieur GALET Marc
Madame DUFOURG CAMOUS Henriette
Monsieur BESSON Gilles
Monsieur FEUGAS Jean-Claude
Madame FAORO Michèle

Personnes désignées par le pouvoir adjudicateur :

(ayant voix délibérative)

Monsieur RIVAILLÉ Bernard
Monsieur QUERTINMONT Philippe
Madame la Présidente de l'Association D.I.D.E.E.
Monsieur le représentant du Conseil Régional d'Aquitaine
Monsieur le représentant du Conseil Général de Gironde
Madame BEUVE - Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Monsieur ou Madame le ou la représentant(e) du Secrétariat Général aux Affaires Régionales

← - - - Mise en forme : Puces et numéros

Personnes qualifiées :

(ayant voix délibérative)

Monsieur ou Madame le représentant de l'Ordre des Architectes
Monsieur le représentant du Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement
Madame REYGNIER (Assistant à Maîtrise d'ouvrage)
Monsieur PARIN (Directeur du G.I.P.)

← - - - Mise en forme : Puces et numéros

Autorités administratives :

(ayant voix consultative)

Monsieur le représentant de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes
Monsieur le représentant de la Trésorerie de Cenon

← - - - Mise en forme : Puces et numéros

4. Déroulement de la procédure

Dans un premier temps, le jury sera appelé à sélectionner trois équipes, conformément aux critères définis dans l'avis d'appel public à la concurrence.

Dans un second temps, les trois équipes seront mises en concurrence et devront remettre un rendu de concours, niveau A.P.S., conformément au programme et règlement de concours, et seront indemnisées sur la base de 80 % du montant des études retenues.

Le jury procédera au classement des projets et donnera un avis sur le lauréat du concours.

Le représentant du pouvoir adjudicateur entamera par la suite des négociations avec le ou les candidats de son choix sur les points essentiels du contrat et soumettra son choix final à la décision du Conseil Municipal quant à l'attribution du marché.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver :

- * le programme de l'opération,
- * l'enveloppe financière prévisionnelle des travaux,
- * la composition du jury.

← - - - Mise en forme : Puces et numéros

Avis favorable de la Commission Environnement, Cadre de Vie, Travaux Publics, Bâtiments et Patrimoine du 8 Mars 2011.

Accord unanime du Conseil Municipal.

FAIT A LORMONT, le 28 Mars 2011
pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Jean TOUZEAU

Le Maire :

- ⇒ certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- ⇒ informe qu'il pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication.